



Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 03

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2026-155

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
2026

BUDGET PRINCIPAL

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 28 juillet 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 5 août 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 août 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi quatre août à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Nancy Tatel, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurélie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par Mme Annick Le Toullec, Mme Romina Woadally par Mme Léanna Naboth, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Barbara Saminadin, M. Jean-Yves Langenier, M. Jean Patric Boitard et Mme Emmanuelle Thomas.

Affaire n° 2026-155

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes ;

Vu la délibération n° 2026-114 du conseil municipal du 2 juin 2026 portant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 22 juillet 2026 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de constater la reprise des restes à réaliser d'investissement de 2025 (4 325 815,33 € en dépenses et 5 363 230,70 € en recettes) ;

Article 2 : d'approuver le budget supplémentaire qui s'équilibre à 15 340 373,15 € en section de fonctionnement et à 30 644 595,25 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement ;

Article 3 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 94 540 557,78 € en section de fonctionnement et à 60 444 595,25 € en section d'investissement ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE



Olivier HOARAU

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

BUDGET PRINCIPAL

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le budget supplémentaire (BS) du budget principal de la Ville, pour l'exercice 2026.

❖ En section de fonctionnement

- Le budget avant BS s'équilibre à **79 200 000 €**.
- Au budget supplémentaire, les modifications budgétaires en recettes et en dépenses s'équilibrent à **15 340 557,78 €**.
- Au final, le budget s'équilibre à **94 540 557,78 €** après BS.

❖ En section d'investissement

Le budget avant BS s'équilibre à **29 800 000 €**.

Au budget supplémentaire (BS), les modifications budgétaires en recettes et en dépenses s'équilibrent à **30 644 595,25 €** (restes à réaliser compris).

La section d'investissement s'équilibre ainsi à **60 444 595,25 €** (restes à réaliser compris) après budget supplémentaire.

Le conseil municipal est appelé :

- à constater la reprise des restes à réaliser d'investissement de 2025 (**4 325 815,33 €** en dépenses et **5 363 230,70 €** en recettes) ;
- à approuver le budget supplémentaire qui s'équilibre à **15 340 373,15 €** en section de fonctionnement et à **30 644 595,25 €** (restes à réaliser compris) en section d'investissement ;
- à arrêter l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à **94 540 557,78 €** en section de fonctionnement et à **60 444 595,25 €** en section d'investissement ;
- à autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LE PORT



BUDGET PRINCIPAL

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – PRESENTATION	4
I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6
☒ <i>Le chapitre 013 : Atténuations de charges (400 000 €).....</i>	<i>7</i>
☒ <i>Le chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses (1 042 195 €). ..</i>	<i>7</i>
☒ <i>Le chapitre 73 : Impôts et taxes (33498 793).....</i>	<i>7</i>
☒ <i>Chapitre 731 : Fiscalité locale (22 413 397).....</i>	<i>8</i>
☒ <i>Le chapitre 74 : Dotations et participations 17 070 701 €).....</i>	<i>8</i>
☒ <i>Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (1 724 923 €)</i>	<i>8</i>
☒ <i>Le chapitre 76 : Produits financiers (55 924 €).....</i>	<i>9</i>
☒ <i>Le chapitre 77 : Produits spécifiques (715 008 €).....</i>	<i>9</i>
☒ <i>Le chapitre 78 : Reprises sur provisions (700 000 €).....</i>	<i>9</i>
☒ <i>Le chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté (14 620 617 €)</i>	<i>10</i>
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10
☒ <i>Le chapitre 011 : Charges à caractère général (11 111 613 €)</i>	<i>11</i>
☒ <i>Le chapitre 012 : Charges de personnel (45 600 154 €)</i>	<i>11</i>
☒ <i>Le chapitre 65 : Autres charges de gestion courante.....</i>	<i>11</i>
☒ <i>Le chapitre 66 : Charges financières (987 000 €)</i>	<i>11</i>
☒ <i>Le chapitre 67 : Charges spécifiques (50 000 €)</i>	<i>12</i>
☒ <i>Le chapitre 68 : Dotations aux provisions (0 €)</i>	<i>12</i>
☒ <i>Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (16 088 791 €).....</i>	<i>12</i>
III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	13
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13
☒ <i>Le chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves (2 513 463 €)</i>	<i>14</i>
☒ <i>Le chapitre 13 : Subventions d'investissement 16 880 776 €).....</i>	<i>14</i>
☒ <i>Le chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (5 000 000 €)</i>	<i>14</i>
☒ <i>Les chapitres 20, 204, 21 et 23 (870 383 €).....</i>	<i>14</i>
☒ <i>Le chapitre 27 (1 359 050 €).....</i>	<i>14</i>
☒ <i>Le chapitre 024 : Les produits de cessions (522 000 €).....</i>	<i>15</i>
☒ <i>Les chapitres 458x : Chapitres d'opération pour compte de tiers (1 615 471 €).....</i>	<i>15</i>
☒ <i>Le chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (16 088 791 €).....</i>	<i>15</i>
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16

⊗ Les chapitres 20, 204, 21, 23, 27 : Les opérations d'équipement.....	17
⊗ Le chapitre 13 : Subventions d'investissement (100 000 €).....	17
⊗ Le chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (4 830 100 €)	17
⊗ Les chapitres 458 : Opérations pour compte de tiers (1 491 625 €)	17
IV - LES ECRITURES D'ORDRE.....	18
⊗ Les amortissements (5 000 000 €).....	18
⊗ Les subventions transférées.....	18
⊗ Les travaux en régie (700 000 €)	18
⊗ La neutralisation des amortissements de subventions (1 400 000 €).....	18
⊗ Les opérations patrimoniales (chapitre 041)	19
ANNEXE 1 – PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS.....	20

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – PRESENTATION

La présente note a pour objectif de présenter le **budget supplémentaire (BS) du budget principal de la Ville pour l'exercice 2026**. A cette occasion, il est utile de rappeler quelques notions concernant les budgets des collectivités locales.

Définition

Le budget est un acte d'autorisation et de prévision des recettes et des dépenses de la commune. Ces autorisations et prévisions sont soumises à deux séries de contraintes :

- des contraintes externes (situation économique générale, décisions du gouvernement, attitude des banquiers, ...) ;
- des contraintes internes (contrats antérieurs, charges de la dette, dépenses de personnel, ...).

Des principes de base

- Le budget est préparé par le Maire et voté par le Conseil municipal ;
- le budget est annuel ;
- le budget est unique ;
- le budget doit prévoir toutes les dépenses et toutes les recettes sans les contracter. Il n'y a pas d'affectation d'une recette à une dépense ;
- le budget doit être équilibré c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux recettes.

Présentation

■ Le budget des communes comporte deux parties votées en équilibre :

- **une section d'investissement** (dit aussi budget d'investissement) qui concerne les opérations qui enrichissent ou appauvrissent le patrimoine de la commune (constructions, acquisitions / ventes de biens mobiliers et immobiliers, encaissement et remboursement des emprunts, etc.) ;
- **une section de fonctionnement** (dit aussi budget de fonctionnement) qui concerne les opérations courantes de la vie quotidienne (rémunération du personnel, contingents d'aide sociale et incendie, fonctionnement des services, dépenses d'entretien du patrimoine, etc.).

■ Les dépenses et les recettes sont prévues :

- dans des **chapitres et articles** qui indiquent la nature de la dépense ou de la recette (charges de personnel, eau, électricité, essence, impôts, ...) ;
- avec la nomenclature comptable et budgétaire M57, les dépenses et les recettes sont réparties dans dix grandes fonctions lesquelles se subdivisent en sous fonctions et rubriques permettant de connaître le niveau d'intervention de la collectivité dans ses différents domaines de compétences.

Exécution du budget

L'exécution du budget nécessite l'intervention de deux personnes distinctes et indépendantes :

■ Le Maire, exécutif de la collectivité,

En qualité d'ordonnateur, engage, liquide et mandate les dépenses sans dépasser les montants (appelés crédits) prévus aux chapitres et articles.

Le **mandat** est un document comptable accompagné de pièces justificatives - factures, marchés, conventions - transmis par le Maire au comptable public pour permettre le paiement de la dépense si la trésorerie (l'argent en caisse) de la commune est suffisante.

On peut donc disposer de crédits au chapitre de la dépense mais ne pas avoir d'argent en caisse : dans ce cas, le mandat émis n'est pas payé au fournisseur. A l'inverse, il peut y avoir de l'argent en caisse mais des crédits insuffisants au chapitre de la dépense : dans ce cas, le Maire ne peut pas établir de mandat. Pour le fournisseur, le résultat sera le même : il n'est pas payé.

La démarche est identique pour l'exécution des recettes. Des **titres de recettes** sont émis par le Maire permettant au Comptable Public d'en réclamer le paiement aux débiteurs concernés. Le recouvrement des recettes par le comptable alimente la trésorerie de la Commune.

■ Le Comptable public, agent du Trésor Public,

En qualité de comptable de la commune, contrôle et paye la dépense et est en charge du recouvrement des recettes.

Le cycle budgétaire

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Le **budget primitif** (BP) est le premier acte budgétaire pour un exercice donné. Il est donc voté en début d'année (avant le 31 mars) et couvre du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le **budget supplémentaire** (BS) est une **décision modificative** (DM) qui permet :

- d'ajuster les prévisions budgétaires opérées en début d'exercice, alors que le montant de l'ensemble des dotations de l'Etat n'était pas encore connu ;
- d'intégrer les restes à réaliser et les résultats du compte financier unique de l'exercice précédent au budget en cours ;
- de prendre en compte l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année précédente.

Entre le vote du BP et l'adoption du BS, il peut exister d'autres décisions modificatives. De même, après le vote du BS, des décisions modificatives peuvent encore être adoptées jusqu'au 31 décembre, en ce qui concerne l'investissement et jusqu'au 21 janvier de l'année suivante, en ce qui concerne le fonctionnement.

Cette note de synthèse aborde le budget supplémentaire de la Ville suivant la nature des recettes et des dépenses. Le budget est voté par chapitre. Le document complet est consultable aux horaires de bureau à la direction des finances.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante au niveau des différents chapitres :

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 042 195,00	0,00	0,00	0,00	1 042 195,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	33 501 646,00	0,00	-3 853,00	-3 853,00	33 497 793,00
731	Fiscalité locale	21 872 198,00	0,00	541 199,00	541 199,00	22 413 397,00
74	Dotations et participations (4)	18 018 037,00	0,00	-947 336,31	-947 336,31	17 070 700,69
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 610 000,00	0,00	114 922,87	114 922,87	1 724 922,87
Total des recettes de gestion courante		76 444 076,00	0,00	-295 067,44	-295 067,44	76 149 008,56
76	Produits financiers	55 924,00	0,00	0,00	0,00	55 924,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	715 007,59	715 007,59	715 007,59
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	400 000,00		300 000,00	300 000,00	700 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		76 900 000,00	0,00	719 940,15	719 940,15	77 619 940,15

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 300 000,00		0,00	0,00	2 300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 300 000,00		0,00	0,00	2 300 000,00

TOTAL	79 200 000,00	0,00	719 940,15	719 940,15	79 919 940,15
+					
R 002 RESULTAT REPORTE					14 620 617,63
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					94 540 557,78

☒ Le chapitre 013 : Atténuations de charges (400 000 €)

Les recettes de ce chapitre comprennent principalement les indemnités journalières versées par la C.G.S.S. et la SLI au titre des arrêts maladie ainsi que diverses régularisations liées à la gestion de la masse salariale (cotisations aux organismes sociaux, trop-versés divers, etc.).

☒ Le chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses (1 042 195 €)

Ce chapitre comprend principalement les recettes issues de la restauration municipale (restauration scolaire et prestations alimentaires), les frais de gestion du budget de la Caisse des Ecoles ainsi que les ventes d'eau à Edena.

On compte également des redevances d'occupation, les produits des concessions de cimetières et les produits des régies de recettes.

Le tableau ci-dessous retrace les principaux ajustements du BS :

RECETTE	BUDGET AVANT BS	BS	BUDGET APRES BS
RESTAURATION SCOLAIRE PARTICIPATION DES FAMILLES	312 500		312 500
VENTE D'EAU A EDENA	263 500		263 500
PRESTATIONS ALIMENTAIRES	153 700		153 700
REDEVANCES D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	90 762		90 762
CONCESSIONS TOMBES CIMETIERES	70 000		70 000
ACTIVITES DES REGIES (PISCINE, MEDIATHEQUE, PEPINIERE)	50 000		50 000
ACTIVITES PÉRISCOLAIRES	7 500		7 500
PRESTATIONS DIVERSES – CONVENTION TERRITOIRE DE L'OUEST EAUX PLUVIALES	50 921		50 921
AUTRES PRODUITS	43 312		43 312
TOTAL	1 042 195		1 042 195

☒ Le chapitre 73 : Impôts et taxes (33498 793)

■ Les recettes de ce chapitre sont essentiellement constituées par le fonds d'investissement pour les routes et le transport (FIRT), l'attribution de compensation (versée par le TO) et l'octroi de mer.

OBJET	BUDGET AVANT BS	BS	BUDGET APRES BS
OCTROI DE MER	20 010 385	0	20 010 385
ATTRIBUTION DE COMPENSATION - TO	11 968 261	0	11 968 261
TAXE SUR CARBURANT - FIRT	1 523 000	-3 853	1 519 147
TOTAL	33 501 646	-3 853	33 497 793

☒ Chapitre 731 : Fiscalité locale (22 413 397)

OBJET	BUDGET AVANT BS	BS	TOTAL BUDGET
CONTRIBUTIONS DIRECTES	20 409 100	541 199	20 950 299
DROITS DE PLACE	220 000	0	220 000
TAXE SUR LA CONSOMMATION D'ELECTRICITÉ	639 098	0	639 098
TAXE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	250 000	0	250 000
DROITS D'ENREGISTREMENT	350 000	0	350 000
IFER	4 000	0	4 000
TOTAL	21 872 198	541 199	22 413 397

Les contributions directes sont réajustées suite à la notification des bases fiscales prévisionnelles et au vote des taux de fiscalité pour 2026 (délibération N° 2026-050).

☒ Le chapitre 74 : Dotations et participations 17 070 701 €

Le tableau ci-dessous retrace les principaux ajustements du BS :

OBJET	BUDGET AVANT BS	BS	TOTAL BUDGET
DOTATIONS DE COMPENSATION FISCALE	8 524 621	-1 158 731,00	7 365 890
DOTATION AMENAGEMENT - DACOM	5 410 070	254 139,00	5 664 209
DGF - DOTATION PRINCIPALE	1 816 888	-179 244,00	1 637 644
PRESTATION ACCUEIL RESTAURATION SCOLAIRE 2026	1 045 000	0	1 045 000
MEDIATHEQUE B. BOULARD - EXTENSION DES HORAIRES	380 000	0	380 000
SUBVENTION PETITS DEJEUNERS - EDUCATION NATIONALE	270 000	0	270 000
PARTICIPATION CITEO RAMASSAGE DECHETS PAPIERS	140 000		140 000
OPERATIONS MOBILITES	96 000	0	96 000
FIPHP - FONDS INSERTION PERSONNES HANDICAPEES	60 000	85 050	145 050
FCTVA SUR DEPENSES D'ENTRETIEN BATIMENTS - VOIRIES	58 300		58 300
DIVERS	217 158	51 450	268 608
TOTAL	18 018 037	-947 336	17 070 701

Ce chapitre est principalement composé de dotations de l'Etat.

Les dotations de compensation baissent sensiblement de 1,2 M€, de même la DGF enregistre une baisse de 180 K€. La dotation d'aménagement pour l'outre-mer augmente quant à elle de 250 K€.

Au final, les dotations diminuent de 947 K€.

☒ Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (1 724 923 €)

Ce chapitre concerne les locations immobilières, dont les LTS. Il comprend les pénalités perçues au titre de l'exécution des marchés, les montants versés par les assurances suite à des sinistres (cyclones...), les indemnités perçues au titre de procédures judiciaires et des occupations sans titre du domaine public, ainsi que les remboursements de tiers sur des facturations émises à tort (avoirs).

Objet	Budget avant BS	BS	Total budget
PRODUITS IMMOBILIERS	1 046 000	-7 390	1 038 610
LOCATIONS DE LTS	414 000	0	414 000
RÉGIE LOCATION DE SALLES DE FETES	40 000	0	40 000
RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	10 000	92 191	102 191
DIVERS	100 000	30 122	130 122
TOTAL	1 610 000	114 923	1 724 923

⊗ Le chapitre 76 : Produits financiers (55 924 €)

Ce chapitre comprend essentiellement la quote-part annuelle de l'aide versée par l'Etat sur les frais de renégociation de l'emprunt toxique.

Pour mémoire, la Ville s'est vue attribuée une subvention de 681 387,50 €. Cette somme est versée au prorata, sur la durée résiduelle de l'emprunt renégocié, à savoir 13 années, jusqu'en 2028. Le montant perçu annuellement est ainsi de 52 414,42 €.

Le chapitre enregistre également les dividendes reçus au titre des participations détenues par la Ville dans le capital de sociétés.

⊗ Le chapitre 77 : Produits spécifiques (715 008 €)

Ce chapitre est dédié à la réalisation d'opérations comptables spécifiques, notamment les annulations de mandats d'exercices antérieurs. Le montant s'élève cette année à 715 K€ (CPA – PRU, abords du marché couvert) et concerne le retraitement de la participation au déficit des équipements publics.

⊗ Le chapitre 78 : Reprises sur provisions (700 000 €)

Les crédits inscrits au BP portent sur la reprise de provisions concernant la régularisation de l'apport en compte courant (400 000 €) effectué par la ville à la Sem Gem'Port. Ce même montant a été inscrit en dépenses de fonctionnement (chapitre 65, créances éteintes) en perspective des écritures à passer, suite à la liquidation de la SEM. Ces écritures n'ont pas d'impact budgétaire sur le résultat de l'exercice.

OBJET	BUDGET AVANT BS	BS	BUDGET APRES BS
GEM PORT – APPORT EN COMPTE COURANT	400 000		400 000
GEM PORT – REPRISE DE PROVISION POUR DEPRECIATION DE TITRES DE PARTICIPATION		300 000	300 000
TOTAL	400 000	300 000	700 000

☒ **Le chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté (14 620 617 €)**

La reprise des résultats intervient après le vote du compte financier unique de 2025. Elle se traduit par l'inscription de la ligne budgétaire suivante :

- 002 « Résultat de fonctionnement reporté » ;

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	10 260 000,00	0,00	851 613,12	851 613,12	11 111 613,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	45 000 000,00	0,00	600 153,66	600 153,66	45 600 153,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	15 203 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	15 703 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		70 463 000,00	0,00	1 951 766,78	1 951 766,78	72 414 766,78
66	Charges financières	987 000,00	0,00	0,00	0,00	987 000,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		71 500 000,00	0,00	1 951 766,78	1 951 766,78	73 451 766,78

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 700 000,00		13 388 791,00	13 388 791,00	16 088 791,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 700 000,00		13 388 791,00	13 388 791,00	21 088 791,00

TOTAL	79 200 000,00	0,00	15 340 557,78	15 340 557,78	94 540 557,78
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	94 540 557,78
--	----------------------

☒ Le chapitre 011 : Charges à caractère général (11 111 613 €)

Les dépenses à caractère général comprennent les achats de matières, de fournitures et de services nécessaires à l'exercice des missions de la collectivité et au fonctionnement des services. Elles comprennent également les impôts et taxes acquittés par la collectivité.

Après BS, l'inscription budgétaire maximum est de 10,8 M€.

☒ Le chapitre 012 : Charges de personnel (45 600 154 €)

L'enveloppe annuelle est ajustée à 45,5 M€ (44,2 M€ en 2025).

☒ Le chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

DEPENSES	Budget avant BS	BS	Budget après BS
SUBVENTION AU CCAS	6 650 000		6 650 000
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	4 119 000	500 000	4 619 000
CONTRIBUTION AU SDIS	1 970 000	0	1 970 000
ADMISSIONS EN NON VALEUR	650 000	0	650 000
INDEMNITES ET FORMATION DES ELUS	380 000	0	380 000
SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES	300 000	0	300 000
SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS	281 000	0	281 000
LOGICIELS ET APPLICATIONS	210 200	0	210 200
SUBVENTION AU SIDELEC	130 000	0	130 000
PARTICIPATION GIP ECOCITE	35 000	0	35 000
BOURSES D'EXCELLENCE DES SPORTIFS	103 000	0	103 000
DIVERS	374 800		374 800
Total	15 203 000	500 000	15 703 000

Les subventions aux associations et aux établissements d'enseignement font l'objet d'une inscription complémentaire de 500 K€ au BS, portant ainsi le montant annuel à 4,6 M. Ces crédits supplémentaires seront répartis

Conformément aux statuts de la structure, approuvés par délibération n°21-168 du 09/12/21, le SIDELEC appelle désormais chaque année une participation aux frais de fonctionnement du syndicat (délibération du conseil municipal N° 2023-081 du 04/07/2023).

Les admissions en non-valeur (ANV) correspondent aux titres de recettes émis et dont le recouvrement apparaît compromis. La liste des titres est établie par le comptable public et présentée à la collectivité qui doit constater à son budget la charge que représente l'admission en non-valeur.

☒ Le chapitre 66 : Charges financières (987 000 €)

Ce chapitre enregistre principalement les charges d'intérêts des emprunts et des lignes de trésorerie.

☒ Le chapitre 67 : Charges spécifiques (50 000 €)

Ce chapitre concerne les écritures d'annulation de titres émis sur les exercices antérieurs.

☒ Le chapitre 68 : Dotations aux provisions (0 €)

Les provisions sont destinées à couvrir la charge probable qui peut résulter de litiges, des garanties d'emprunts accordées, des parts sociales détenues ou encore du non recouvrement des créances. Elles sont constatées pour le montant estimé de la charge ou du risque.

S'agissant du risque de non-recouvrement des créances, la provision au titre des opérations courantes vise à prendre en compte les titres de recettes émis qui, individuellement, ne sont pas forcément d'un montant significatif, mais agrégés, peuvent représenter des enjeux financiers réels.

☒ Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (16 088 791 €)

Le virement de la section de fonctionnement constitue une dépense de fonctionnement (chapitre 023) et une recette d'investissement (chapitre 021).

III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	11 814 944,00	5 182 848,89	-117 016,82	-117 016,82	16 880 776,07
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	14,68	0,00	0,00	14,68
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	870 383,00	870 383,00	870 383,00
Total des recettes d'équipement		16 814 944,00	5 182 863,57	753 366,18	753 366,18	22 751 173,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 575 056,00	0,00	0,00	0,00	1 575 056,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	938 407,08	938 407,08	938 407,08
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 600 000,00	0,00	-240 950,00	-240 950,00	1 359 050,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	522 000,00	522 000,00	522 000,00
Total des recettes financières		3 175 056,00	0,00	1 219 457,08	1 219 457,08	4 394 513,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	110 000,00	180 367,13	1 325 104,00	1 325 104,00	1 615 471,13
Total des recettes réelles d'investissement		20 100 000,00	5 363 230,70	3 297 927,26	3 297 927,26	28 761 157,96
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 700 000,00		13 388 791,00	13 388 791,00	16 088 791,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 000 000,00		0,00	0,00	5 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 000 000,00		8 594 646,29	8 594 646,29	10 594 646,29
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 700 000,00		21 983 437,29	21 983 437,29	31 683 437,29
TOTAL		29 800 000,00	5 363 230,70	25 281 364,55	25 281 364,55	60 444 595,25
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						60 444 595,25

☒ Le chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves (2 513 463 €)

Au BS, les ajustements se présentent ainsi :

Objet	Budget avant BS	BS	Budget après BS
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0	938 407	938 407
F.C.T.V.A.	1 475 056	0	1 475 056
TAXE D'AMENAGEMENT	100 000	0	100 000
TOTAL	1 575 056	938 407	2 513 463

Le montant affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2025 est repris en investissement au budget supplémentaire 2026, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

☒ Le chapitre 13 : Subventions d'investissement 16 880 776 €)

Après BS, compte tenu de l'avancement des opérations d'équipement, le niveau prévisionnel de subventions attendues est de 16,9 M€, dont 5,2 M€ de restes à réaliser.

Les subventions d'investissement par politique publique et par opération sont présentées en annexe 1.

☒ Le chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (5 000 000 €)

Ce chapitre correspond à l'enveloppe maximale d'emprunt prévue sur l'exercice, soit 5 M€.

☒ Les chapitres 20, 204, 21 et 23 (870 383 €)

Ces montants correspondent à des remboursements de trop-versés ou à des annulations.

☒ Le chapitre 27 (1 359 050 €)

Ce chapitre correspond aux remboursements des avances de trésorerie effectuées aux opérateurs dans le cadre des opérations d'aménagement.

Il comprend également les paiements à l'Etablissement Public Foncier de la Réunion sur les opérations de portage des acquisitions foncières et l'inscription en recettes au chapitre 27 matérialise l'enregistrement des biens dans leur compte définitif, au niveau de l'actif de la collectivité. Le montant est ajusté à 1,4 M€.

☒ Le chapitre 024 : Les produits de cessions (522 000 €)

Le niveau prévisionnel des produits de cessions pour 2026 est détaillé comme suit :

Secteur		Prévisions de Cessions 2026
CESSION FONCIER ABRAHAMI/GRONDIN - RHI RDGV	2025-149	10 000
CESSION FONCIERE SHLMR - CAZAMBO	2002-122	33 275
CESSION FONCIERE SHLMR - MALOYA	2000-145/230	26 124
CESSION FONCIERE MACE - AI 1894	2025-164	105 000
CESSION FONCIERE VENNER - AM 1572 - RHI EPUISEMENT	2024-151	117 000
CESSION FONCIERE PAUSE - AO 1736 - RHI RDGV	2025-163	4 700
CESSION FONCIERE HENRY - AO 1834 - RDG (HORS RHI)	2023-111	119 500
AUTRES CESSIONS		106 401
Total des prévisions 2026		522 000

☒ Les chapitres 458x : Chapitres d'opération pour compte de tiers (1 615 471 €)

La ville est amenée à assurer, sur la base d'une convention ou d'une décision juridique, la maîtrise d'ouvrage des travaux de réseaux, de voiries, de sécurisation ne relevant de sa compétence. La ville engage les dépenses et en perçoit le remboursement.

Ces chapitres regroupent les opérations effectuées pour les comptes de tiers (Territoire de l'ouest). Les opérations en cours sont :

- Gestion des eaux pluviales 2025-2026 (180 985 €)
- RHI Kartié Rivière des galets (615 826 €)
- Les portes de l'Océan (718 660 €)

Les montants inscrits correspondent aux remboursements attendus sur l'exercice.

☒ Le chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (16 088 791 €)

Le virement de la section de fonctionnement constitue une dépense de fonctionnement (chapitre 023) et une recette d'investissement (chapitre 021). Les chapitres budgétaires sont des chapitres sans réalisation qui visent à garantir un niveau minimum d'épargne pour couvrir le besoin de financement de la section de financement.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	760 000,00	1 636 735,31	210 000,00	210 000,00	2 606 735,31
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	810 000,00	461 132,00	0,00	0,00	1 271 132,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	7 820 000,00	1 290 436,25	12 595 054,18	12 595 054,18	21 705 490,43
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	9 620 000,00	657 009,62	1 822 984,00	1 822 984,00	12 099 993,62
Total des dépenses d'équipement		19 010 000,00	4 045 313,18	14 628 038,18	14 628 038,18	37 683 351,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 680 000,00	100,00	150 000,00	150 000,00	4 830 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 600 000,00	0,00	-130 950,00	-130 950,00	1 469 050,00
Total des dépenses financières		6 380 000,00	100,00	19 050,00	19 050,00	6 399 150,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	110 000,00	280 402,15	1 101 223,00	1 101 223,00	1 491 625,15
Total des dépenses réelles d'investissement		25 500 000,00	4 325 815,33	15 748 311,18	15 748 311,18	45 574 126,51

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	2 300 000,00		0,00	0,00	2 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000 000,00		8 594 646,29	8 594 646,29	10 594 646,29
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 300 000,00		8 594 646,29	8 594 646,29	12 894 646,29

TOTAL	29 800 000,00	4 325 815,33	24 342 957,47	24 342 957,47	58 468 772,80
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE					1 975 822,45
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					60 444 595,25

☒ Les chapitres 20, 204, 21, 23, 27 : Les opérations d'équipement

La programmation en investissement avec le BS se chiffre à 34,82 M€ pour 2026. A cela se rajoutent les restes à réaliser 2025 (4 M€) ainsi que les opérations pour compte de tiers (1,4 M€). Cette programmation est présentée par politiques publiques en annexe 1.

La liste des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) votées au Budget Primitif ne fait pas l'objet de modification lors de ce budget supplémentaire.

☒ Le chapitre 13 : Subventions d'investissement (100 000 €)

L'inscription budgétaire concerne le remboursement de trop-perçu sur les opérations NPNRU. Le montant estimé est de 100 K€.

☒ Le chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (4 830 100 €)

Ce chapitre concerne l'amortissement en capital de la dette. L'enveloppe prévisionnelle est de 4.8 M€.

☒ Les chapitres 458 : Opérations pour compte de tiers (1 491 625 €)

La ville est amenée à assurer, sur la base d'une convention ou d'une décision juridique, la maîtrise d'ouvrage des travaux de réseaux, de voiries, de sécurisation ne relevant de sa compétence. La ville engage les dépenses et en perçoit le remboursement.

Ces chapitres regroupent les opérations effectuées pour les comptes de tiers (Territoire de l'ouest). Les opérations en cours sont :

- Gestion des eaux pluviales 2025-2026 (57 138 €)
- RHI Kartié Rivière des galets (715 826 €)
- Les portes de l'Océan (718 660 €)

IV - LES ECRITURES D'ORDRE

✉ Les amortissements (5 000 000 €)

Ce montant se retrouve en dépenses de fonctionnement (chapitre 042) et en recettes d'investissement (chapitre 040).

✉ Les subventions transférées (-)

Les amortissements des immobilisations sont calculés sur la base du coût d'achat TTC.

Lorsqu'un bien amortissable fait l'objet d'une subvention, la dotation d'amortissement (dépenses) est minorée d'une quote-part de la subvention afin de ne prendre en compte que le coût réel du bien, à savoir le montant net de subvention.

La quote-part se traduit par une dépense d'investissement (chapitre 040) et une recette de fonctionnement (chapitre 042).

✉ Les travaux en régie (700 000 €)

Les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète.

Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériels acquis, loué, frais de personnel, etc.).

Ce montant se retrouve en recettes de fonctionnement (chapitre 042) et en dépenses d'investissement (chapitre 040).

✉ La neutralisation des amortissements de subventions (1 400 000 €).

La Ville verse par le biais du chapitre 204 des subventions d'équipement à divers organismes (associations, SIDELEC, TCO, Ecocité, CCAS...) en vue de la réalisation par ces derniers de projets d'investissement.

Ces sommes doivent faire l'objet d'un amortissement annuel qui se traduit par une charge fonctionnement et une recette d'investissement.

Les dotations aux amortissements servent à renouveler des équipements. Or les subventions d'équipement versées ne constituent pas un équipement de la collectivité. Par ailleurs, l'impact de l'amortissement n'est pas négligeable sur la section de fonctionnement.

L'article R 2321-1 du Code général des collectivités territoriales offre la possibilité de neutraliser partiellement ou totalement cette charge d'amortissement. Par cette technique, les amortissements passés n'ont plus d'impact sur le résultat de l'exercice.

L'opération de neutralisation se traduit par une dépense en investissement et une recette en fonctionnement.

☒ Les opérations patrimoniales (chapitre 041)

Elles sont inscrites en dépenses et recettes d'investissement pour le même montant et sont neutres budgétairement.

Elles correspondent à des opérations de retraitement comptable des éléments d'actifs :

- retraitement des avances versées sur commandes, du compte d'avance (nature 238) vers les comptes d'immobilisations en cours (chapitre 23) ou définitives (chapitre 21) ;
- transfert des études (chapitre 20) aux comptes d'immobilisations en cours (chapitre 23), une fois les travaux lancés.

ANNEXE 1 – PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Dépenses			Recettes		
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
ACQ BC 574 ZAC TRIANGLE	0	0	0			
ACQ PARCELLES AE - 468-469-476-477-478-479	0	0	0			
ACQ TERRAIN CADASTREE AH1377 AH1379 - PATEL	0	0	0			
ACQ TERRAIN CADASTREE BI 288 - FIM COLIMO	0	0	0			
ACQ TERRAIN CADASTREE BI 348 - 350 LOTUS SACRE	0	0	300			
ACQ TERRAIN CADASTREE BI 362-383 JWH	0	0	300			
ACQUISIT° IMMOBILIERES - A REPARTIR	142 500	0	142 500			
AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS CENTRE VILLE	0	9 140	9 140	0	129 208	81 059
APCP - AMENAGEMENT VOIRIES	0	0	0			
APCP - AMO ARCHITECTURALE URBAINE ET ENVIRONN.	0	0	0	0	4 475	4 475
APCP - ANIMATION ATELIERS CO-CONSTRUCTION CAUE	0	0	0			
APCP - CONV. MANDAT SPL GO - REAL POLE SOCIO-EDUC	707 387	0	679 387	725 264	0	725 264
APCP - ETUDE PREOP CO PROPRIETE ECUMES	0	0	0			
APCP - MISSION EVALUATION	0	0	0	10 000	14 850	24 850
APCP - MISSION MAITRISE OEUVRE URBAINE ET SOCIALE	16 501	0	25 311			
APCP - MISSION OPCR	10 000	0	38 000	16 812	17 481	34 293
APCP - NPNRU - CONCESSION AMENAGEMENT SPL GO	2 718 100	0	2 718 100	1 359 050	0	1 359 050
CESSION TERRAINS BATIS - DIAGNOSTIC RESEAUX	1 000	0	1 000			
CPA - PRU	1 830 467	0	1 182 267	0	0	0
DIAGNOSTICS TECHNIQUES	0	200	2 200			
ETUDES ET DIAGNOSTIC SUR LTS	0	0	1 320			
FISAC-AIDES DIRECTES - AMENAGEMENT & ACCESSIBILITE	100 000	0	100 000			
FONDS VERT - AIDE AUX MAIRES BATISSEURS 2025				30 101	0	30 101
HALLE DES MANIFESTATIONS	150 000	0	206 296	62 463	0	62 463
LES PORTES DE L'OCEAN	0	24 914	24 914			
LES PORTES DE L'OCEAN - CONV MANDAT SPL GO	1 924 500	0	1 900 395	2 082 000	0	2 082 000
NPNRU - ACCOMP. SOCIO TECHNIQ. DES MENAGES ARA 4.2	0	49 140	49 140	19 200	680	19 880
NPNRU - CARAVANE MOBILITE ECO RESPONSABLE 1.2.1	36 500	0	36 500	6 388	0	6 388
NPNRU - DEMONST. EXP. AQUACULT. MULTI TROPIQ. 3.4	0	0	0			

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Dépenses			BP+BS	RAR	BUDGETE
	BP+BS	RAR	BUDGETE			
NPNRU - ETUDE AGRICULTURE URBAINE 3.7 - AGK	0	0	25 000			
NPNRU - ETUDE MEP STRUCT AIDE A LA MOBILITE -1.1				0	1 568	1 568
NPNRU - EXP SYST AQUACULT MULTI TROPHIQ 3.3 - AGK	0	0	0	0	9 043	9 043
NPNRU - EXPERIMENTATION CULTURE RIZ FRICHE URBAINE	28 000	0	28 000			
NPNRU - INGENIERIE INDUSTRIALISATION PROCEDE ARCHE	0	28 576	28 576	0	16 840	16 840
NPNRU - MEP SOLUTION DE COLLECTE ET DE COMPOSTAG	0	3 530	3 530			
NPNRU - PLATE FORME MOB SOLID 1.3	0	0	24 305			
NPNRU - REALISATION PROTOTYPE MAISON PROJET - 5.2	62 118	0	62 118			
OPERATIONS MOBILITES	255 500	147 573	352 636	177 689	7 490	185 179
PIA - INSCRIPTION BUDGETAIRE (A AFFECTER)	0	0	0			
PLU - PLAN LOCAL D'URBANISME	0	0	0			
PORTAGE EPFR - ZAC RDG - CV 07 18 01	110 000	0	110 000			
RETROCESSION SIDR/PRU ABORDS MARCHE COUVERT	0	0	116 200			
RETROCESSIONS FONCIERES SCI AI	0	0	204 801	0	0	0
RHI - SAY PISCINE	0	33 231	33 231	145 119	42 268	187 387
RHI KARTIE RIVIERE DES GALETS	437 978	0	667 588	300 000	176 172	476 172
SUBVENTION EQUIPEMENT GIP ECOCITE	0	0	0			
TRAVAUX GEOMETRE - INVESTISSEMENT	72 700	46 089	121 089			
TRAVAUX SUR LOCATION COMMUNAUX HORS LTS	25 000	0	10 050			
TRAVAUX SUR LTS COMMUNAUX	312 000	74 661	449 841			
ZAC MASCAREIGNES - ACTUALISATION DU PROGRAMME	170 000	148 869	348 869	100 000	55 300	55 300
TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	9 110 251	565 922	9 702 903	5 034 086	475 375	5 361 312

CULTURE	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
BATIMENT CREDIT FONCIER DE MADAGASCAR - ETUDES	0	83 727	83 749	7 761	19 606	27 366
CENTRE CULTUREL FARFAR	0	8 993	8 993			
CINEMA CASINO - ETUDES	0	302 595	315 379			
CREATION ET CONCEPTION DE VIDEOS	0	0	10 000			
KABARDOCK - CLIMATISATION	0	0	0	0	8 065	8 065
MEDIATHEQUE - B. BOULARD ET RIVIERE DES GALETS	0	16 809	16 809	0	0	11 565
MICRO FOLIES - ETUDES	0	0	0			
MICRO FOLIES RAYMOND MONDON - TRAVAUX				0	42 947	42 947
OEUVRES D'ART	0	0	4 680			
PACD - CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE D'ARCHITECTURE	6 300 000	0	6 379 230	4 508 082	2 056 274	6 564 356
REHAB. & MODERNISATION BIBLIO RIVIERE DES GALETS	100 000	330 567	439 919	0	0	0
REHABILITATION MAISON DE QUARTIER RN4	0	56 554	68 620	198 241	0	198 241
REHABILITATION MEDIATHEQUE B. BOULARD - COLLECTION	0	14 109	47 580			
REHABILITATION MEDIATHEQUE BOULARD - ESPAC MOB SIG	0	21 159	21 159			
SUBVENTION EQUIPEMENT AGAME	0	3 800	3 800			
SUBVENTION EQUIPEMENT AN GREN KOULER	0	4 152	4 152			
SUBVENTION EQUIPEMENT APEF	0	1 114	1 114			
SUBVENTION EQUIPEMENT ECOLE ART REUNION	0	3 000	3 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT KABARDOCK	0	6 000	106 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT KONPANI IBAO	0	9 000	9 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT REUNION CULTURE	0	5 000	30 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT VILLAGE TITAN CENTRE CULTURE	0	14 000	14 000			
THEATRE SOUS LES ARBRES - REGIE TECHNIQUE	93 000	72 981	312 181	141 600	0	141 600
VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL - TRAVAUX	0	0	0			
TOTAL CULTUREL	6 493 000	953 560	7 879 365	4 855 683	2 126 892	6 994 140

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
ACQUISITION DE MATERIEL - ENVIRONNEMENT	20 000	1 056	26 056			
AMENAGEMENT BERGES RDG - SUBV FD MOBILITE ACTIVE				0	20 000	20 000
AMENAGEMENT DU JARDIN PROSPER MERIMEE	0	41 520	41 520			
AMENAGEMENT JARDIN ZEMBROKAZ - INV	0	62 729	87 440	22 149	0	163 899
AMENAGEMENT PLACE MIRABEAU				0	7 802	7 802
AMGT BERGES RDG SECT 1 - SUBV FONDS DE CONCOURS TO				0	177 500	177 500
AMGT BERGES RIV. DES GALETS -TR 1 - FONDS VERT	0	1 552	1 552			
AMGT JARDIN BATAY COQ	326 000	0	326 000	110 119	0	110 119
APCP - CONSTRUCTION DU BATIMENT DU SDIS				0	608 000	608 000
CHANTIERS D'INSERTION - EDUCANOO - FILANOO	0	0	0			
EMBELLISSEMENT PARC BOISE - TRAVAUX INV	0	0	4 700			
ETUDE PARC URBAIN ET RIVIERE REHAB PARC BOISE TR2	0	143 456	145 317			
EXTENSION CIMETIERE MARIN - ETUDE ET TRAVAUX	856 712	2 170	855 351	0	0	519 176
GUP - AMENAGMT ESPACE VERT RUE R. DUFESTIN	15 000	0	15 000			
OPERATION "UN ARBRE - UN ENFANT"	10 000	0	10 000			
PARC BOISE - ETUDES ET TRAVAUX - PHASE1	0	14 413	14 473			
RENATURATION JARDIN P. MERIMEE - DPV 2024				0	100 565	100 565
TOILETTES AUTOMATIQUES - PL. CHEMINOTS ET OASIS	440 000	0	480 782	211 982	0	235 000
TRANSFERT COMPETENCE ZAE AU TCO - ATTRIBUT° DE COM	360 000	0	356 634			
TRAVAUX DE PROXIMITE DES ESPACES PUBLICS	100 000	4 201	208 363			
TRAVAUX EMBELLISSEMENT PAYSAGER CITE RN4				0	49 730	49 730
VIDEO PROTECTION - ETUDES ET TRAVAUX PHASE 1	300 000	22 686	342 686	0	68 158	68 158
VIDEO SURVEILLANCE PROTECTION PH 2 - SUBV DETR25				96 893	0	96 893
VIDEO SURVEILLANCE/PROTECTION PHASE 2	170 790	0	170 790			
VIDEOPROTECTION - SECURISATION ET DEPLOIEMENT RDG	254 645	0	390 602	288 000	0	288 000
TOTAL ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	2 853 147	293 783	3 477 265	729 143	1 031 755	2 444 842

VOIRIES, RESEAUX, ECLAIRAGE PUBLIC	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
SÉCURISATION DES ABORDS DU LYCEE LEPELVANCHE	0	0	0			
AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT SEDRE	0	74 440	74 440			
AMENAGEMENTS CYCLABLES ET ABRI VELOS	145 000	0	119 253	113 050	0	113 050
DIAGNOSTIC DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELECOM	0	24 289	24 289			
ECLAIRAGE PUBLIC - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	26 000	38 547	98 704			
ILLUMINATIONS DU CENTRE VILLE - INVESTISSEMENT	15 000	0	15 000			
INFRASTRUCTURE TELECOM SUIVI DES FLUIDES	228 000	0	0	142 854	0	142 854
INTERVENTIONS DE PROXIMITE PLUVIAL, AUTRES RESEAUX	0	26 044	26 044			
MISE AUX NORMES DU PARC INCENDIE	0	12 637	57 637			
MISSION ASSISTANCE GESTION/EQUIPEMENT DE LA VOIRIE	0	35 986	35 986			
MODERNISAT ECLAIRAGE PUBLIC - TR3	300 000	0	300 000			
MODERNISAT ECLAIRAGE PUBLIC TR2 -EDF				0	540 000	540 000
MODERNISAT° DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - TR2	0	0	0			
MODERNISATION ECLAIRAGE SPORTIF INTERIEUR GYMNASSE	0	2 949	2 949			
PROGRAMME ROUTIER - ETUDES	0	30 759	30 759			
REALISATION TRVX VRD - CO-MAITRISE OUVRAGE TCO	0	0	0			
RÉHABILITATION DU QUARTIER SIDR PARTIE BASSE	50 000	163 229	213 229			
RENFORCEMENT RÉSEAU EDF - LOI SRU	0	0	0			
REQUALIFICATION DE LA PETITE ROCADE	0	119 768	119 768			
REQUALIFICATION DE LA RUE GENERAL DE GAULLE	0	39 289	42 448	0	0	0
REQUALIFICATION RUE JEANNE D'ARC - MICROFOLIES	0	60 565	608 565	108 442	39 074	147 516
REQUALIFICATION RUES JEAN BERTHO ET DE LA POSTE	0	0	0	0	15	15
RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET SPORTIF - PHASE 2	0	319	319			
SECURISAT° ROUTIERE - ABORDS COLLEGE LETOULLEC PST	0	6 474	6 474			
SECURISATION ROUTIERE - ABORDS COLLEGE OASIS - PST	0	3 602	3 602			
SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	0	19 891	51 409			
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU VETSSE	0	329 850	329 850			
TRAVAUX DE SIGNALÉTIQUE	40 000	0	51 000	74 144	0	74 144
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	300 000	142 487	365 456	138 000	30 136	168 136
TOTAL VOIRIES, RESEAUX, ECLAIRAGE PUBLIC	1 104 000	1 131 126	2 577 183	576 490	609 225	1 185 715

SPORTS	Dépenses			Recettes		
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
ACQUISITION DE MATERIELS SPORTIFS	55 000	6 402	31 402	40 000	8 000	48 000
CSM - LOCAL INFIRMERIE ET LIEUX DE STOCKAGE				0	40 000	40 000
CSM - REFECTION TOITURE	0	4 015	4 015			
CSM - RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE PHASE 2	1 000 000	251 059	1 157 991	543 196	232 713	775 909
DGAVL - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	0	17 352	22 352			
DGAVL - MOBILIER	2 000	0	0			
LAMBRAKIS - PADEL TENNIS	0	206 903	474 197	100 000	205 740	305 740
LAMBRAKIS - REMPLT REVETEMENT GAZON SYNTHETIQUE	840 000	0	0			
LAMBRAKIS - SKATE PARC ET PUMPTRACK	50 000	0	99 290	157 058	0	157 058
MANES - REFECTION VESTIAIRES / SANITAIRES	0	0	0			
MANES - REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF - PHASE 1	0	3 147	3 185			
MATERIEL D'ENTRETIEN DES SITES SPORTIFS	10 000	700	10 700			
OASIS - CLOTURE / PISTE ATHLETISME				0	69 297	69 297
OPE CLOTUREE - VOIR JFS	45 000	0	0			
PISCINE JLJ - ETUDES ET TRAVAUX RENOV CARRELAGE	0	31 029	61 409			
REHABILITATION PISCINE J. L. JAVOY	0	5 964	8 666			
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOC. PORTOISE BOXE ANGLAIS	0	0	5 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT CSP BASKET BALL	0	1 500	1 500			
SUBVENTION EQUIPEMENT FOOTBALL CLUB RDG	0	2 400	2 400			
SUBVENTION EQUIPEMENT SS JEANNE D'ARC	0	3 600	3 600			
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG ATHLETISME	0	0	4 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG HOCKEY	0	0	2 000			
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG SPORTS ACROBATIQUES	0	0	5 000			
TERRAINS ENGAZONNES SPORTIFS	50 000	71 241	156 241			
TRAVAUX DE GRILLAGES ET PARE BALLONS	10 000	15 304	25 304			
TOTAL SPORTS	2 062 000	620 614	2 078 251	840 254	555 750	1 396 004

L'EDUCATION DE LA CRECHE A L'ECOLE	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
ACQUISITION MATERIELS ECOLES	0	0	1 191			
APCP - AMENAGEMENT COURS ECOLES	50 000	0	51 681			
APCP - AMGT CLASSE PASSER. - ECOLE MAT. A. DELPHA	0	0	0			
APCP - AMGT COUR ECOLE ELEMENTAIRE F. RIVIERE	200 000	0	200 000	0	0	0
APCP - AMO PROJET PEDAGOG. NVEL ENSEMBLE SCOLAIRE	0	0	0			
APCP - CONFORT THERM. ET ECLAIRAGE LED - 10 ECOLES	793 500	0	854 922	510 989	97 315	608 304
APCP - INTERVENTIONS DE PROXIMITE - ECOLES	35 000	0	500 139			
APCP - PLOMBERIE SUR LES ECOLES	0	0	163			
APCP - SECURISATION DES ECOLES	0	0	0	0	43 779	43 779
APCP -AMENAG. COUR ECOLE L. LETOULLEC DPV 2023				0	93 100	93 100
APCP -AMGT COURS ECOL THIEBAULT ELEM. ET MAT DPV23	0	0	0	0	5 993	5 993
APCP ETUDES PR CONSTR PREAU ECOLE R MONDON	0	0	22 461	0	0	0
APCP FACADES ET ETANCHEITE B. HOAREAU	0	0	949	0	0	31 350
ECOLE NUMERIQUE	50 000	0	30 000			
MATERIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE	150 000	17 301	87 301			
MOBILIER DES RESTAURANTS SCOLAIRES	40 000	19 471	48 766			
MOBILIER POUR LES ECOLES	0	10 407	70 921			
REFECTION CUISINE CENTRALE	0	625	722			
TOTAL L'EDUCATION DE LA CRECHE A L'ECOLE	1 318 500	47 804	1 869 215	510 989	240 187	782 526

ADMINISTRATION GENERALE	Dépenses			BP+BS	RAR	BUDGETE
	BP+BS	RAR	BUDGETE			
ACQUISITION DE LOGICIELS	30 000	7 981	17 981			
ACQUISITION DE MATERIEL - MAGASIN	50 000	0	39 500			
ACQUISITION DE MOBILIER ET MATERIELS BUREAU	0	0	10 200			
ACQUISITION EQUIPEMENTS - DISPOSITIF FIPHP	0	0	3 000			
ACQUISITION EQUIPEMENTS - PRECONISATIONS MEDICALES	1 500	0	8 500			
ACQUISITION MATERIELS COMMUNICATION	4 500	0	1			
ACQUISITIONS INFORMATIQUES	160 000	65 129	165 629			
AMENDES DE POLICE				269 823	0	269 823
APPUI LOGISTIQUE - ACQUISITION DE MATERIELS	0	0	27 000			
DGAVL - ACQUISITION DE MATERIELS	5 000	18 205	33 286			
DGAVL - MOBILIER	0	0	19 200			
POLICE MUNICIPALE - ACQUISITIONS MATERIELS	0	25 167	27 167			
POLICE MUNICIPALE - DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	0			
RESEAU FIBRE LOCAL	600 000	12 206	312 206	510 000	0	255 000
SALLES COMMUNALES - ACQUISITION EQUIPEMENTS	0	15 235	20 235			
TELEPHONIE	110 000	5 962	105 962			
VEHICULES PARC AUTOMOBILE ET ENGINS	100 000	40 338	175 838	80 000	7 680	87 680
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	1 061 000	190 222	965 704	859 823	7 680	612 503

PATRIMOINE	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
ACQUISITION DE MATERIEL - REGIE DE PROXIMITE DGST	20 000	0	50 000			
CIMETIERE PAYSAG. CONST. LOCAL TECH. - ETUDE & TVX	0	42 199	42 199			
EXTENSION ARCHIVES COMMUNALES- ETUDE ET TRVX	360 000	23 664	383 664	197 182	0	197 182
GTB BATIMENTS COMMUNAUX	0	0	41 533			
GTB HOTEL VILLE - AMELIO PERFORMANCE ENERGETIQUE	0	21 158	21 158			
INSTALLATION CLIMATISEURS BATIMENTS	0	0	75 031			
MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	1	2 516	52 517			
PATRIMOINE BATI - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	43 000	41 370	268 201			
PHOTOVOLTAIQUE SUR L'HOTEL DE VILLE	0	41 257	41 257			
REHAB LOCAUX CIMETIERE MARIN - ETUDES	0	41 500	41 957			
REHABILITATION DE LA MAISON TEMOIN DU NPRU	0	0	0			
RENOV SALLES POLYVALENTES ZUP - FARFAR - LACPATIA	0	0	0	0	136 000	136 000
SECURITE ET INCENDIE ERP	0	28 619	82 820			
TRAVAUX DE REHABILITATION - BATIMENT DMG	0	0	1 161			
VIDEO SURVEILLANCE ET ALARMES ANTI INTRUSION	1	0	80 417			
TOTAL PATRIMOINE	423 002	242 281	1 181 915	197 182	136 000	333 182

Envoyé en préfecture le 19/08/2026

Reçu en préfecture le 19/08/2026

Publié le 19/08/2026



ID: 974-219740073-20260804-DL_2026_155-DE

OPERATION SOUS MANDAT	Dépenses					
	BP+BS	RAR	BUDGETE	BP+BS	RAR	BUDGETE
GESTION EAUX PLUVIALES 2025-2026	50 000	7 139	57 139	160 000	20 985	180 985
PORTES DE L'OCEAN	718 660	0	718 660	718 660	0	718 660
RHI KARTIE RDG	342 563	273 264	615 827	456 444	159 382	615 826
TOTAL OPERATION SOUS MANDAT	1 534 226	592 801	2 779 895	1 532 286	452 367	1 984 653